
BEIJING – ALAC: discussion des politiques - Partie I
Mardi, Avril 09, 2013 – 11:00 à 13:00
ICANN – Beijing, République Populaire de Chine

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Je suis tout à fait d'accord avec vous. Ce n'est pas quelque chose. Je voudrai vraiment qu'on se rende compte que c'est une idée qui est venue d'ici, de chez nous de notre organisation et Sandra va continuer son travail. Notre organisation va continuer à travailler dans ce sens et il ne faut pas que quelqu'un d'autre s'approprie des bénéfices de ces résultats. Puisque nous sommes dans le sujet de l'académie d'ICANN Et puisque nous le temps, ce qui est assez inhabituel. Je pensais que Sala étant dans la salle. Elle allait pouvoir nous donner une remise à jour, une mise à jour concernant la formation de compétences puisqu'il y a eu un atelier un atelier de formation de compétences hier. Sala, si voulez allez.

SALA TAMANIKAIWAIMARO: Je suis un petit peu dans une situation difficile.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Mais je pense que vous avez des choses intéressantes à nous dire.

SALA TAMANIKAIWAIMARO: Très rapidement, nous avons travaillé avec les RALOs et avec les ALS en termes de renforcement des compétences au sein de la communauté

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

At-Large pour voir ce dont nous avons besoin, qu'est ce qu'il fallait faire? Qu'est ce qu'il fallait construire? Qu'est ce qui existait et comme d'entre vous le savent, la réunion avec le conseil. On a abordé pour cette réunion l'intérêt public mondial et la légitimité d'At-Large et pour représenter l'intérêt des utilisateurs finaux et la capacité de donner lieu à une participation réelle des groupes au sein d'At-Large.

Il faut se souvenir des structures At-Large et la façon dont nous voulons les intégrer au processus de politiques. Je suis très heureuse de vous dire que nous avons une liste qui contient des informations mis à jour qui viennent du tableau du bord. On a corrigé la table de bord. On a communiqué avec le staff pour faire des communications sur le site internet concernant les coordonnées des ALS et ce genre de choses et on a aussi regardé les groupes des ALS, ces regroupements des ALS pour identifier le type de membership, le type d'intérêt qu'ils peuvent avoir.

Donc, j'ai eu le plaisir de le présenter lors de la réunion de NARALO d'aujourd'hui. On parlait en tout cas et de voir que vraiment, il y a une série de détails qui sont utilisés pour les membres. Mais en termes de formations de conséquences, nous sommes en train de regarder cette information, voir les synergies potentielles qui existent au sein de la communauté d'At-Large. Nous voulons travailler avec les ALS, avec les bureaux d'enregistrements, avec les opérateurs de ccTLD ou les ALS peuvent aussi avoir certaines relations.

Donc, voir un petit peu comment est ce qu'on pouvait augmenter ce type de synergie entre les différents acteurs pour identifier des stratégies et créer donc, davantage de synergie et si cela signifie un formation de compétences au sein des régions ou des pays en face à

face ou si cela signifie une formation de compétences en ligne. Sandra est en train d'analyser un peu la communauté dans ce sens.

Donc, nous en sommes encore à la phase de conception de la stratégie en nous basant sur les informations données par les analyses de tendance que nous avons faites. Cela figure sur le Wiki. Donc, s'il vous plait allez y et regardez.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Sala. Est-ce qu'il y a des commentaires?

VICTOR NDONNANG: Merci Olivier. ISOC Cameroun. J'ai un besoin de précision de la part de Sala. Quand vous dites que les ALS peuvent aussi fonctionner comme registres ou comme candidats de nouveaux registres de ccTLD ou des opérateurs de réseaux et selon ce que je sais, il y a des groupes dans des regroupements d'ICANN qui concernent ces groupes. J'ai aussi participé à cette session, cette réunion ce matin. Je suis arrivé en retard, je m'en excuse. Je pense que nous avons une mission au niveau de la liste de diffusion.

Dans le passé, la motion d'ICANN était un monde l'internet. Et tout le monde était connecté. Ensuite on l'a enlevé et tout le monde était connecté parce qu'on est censé focalisé sur un monde, un internet, peu importait la partie de connexion. Mais maintenant, ce que je vois c'est que ICANN est en train de revenir à cette mission, essayer de connecter les gens, essayé de faire d'autres choses et j'aurai besoin des précisions à ce propos parce que je suis un peu perdu. Merci.

SALA TAMANIKAIWAIMARO: Merci Victor, excusez moi. Je voudrai rapidement vous dire que comme la plupart d'entre vous le savent, ICANN Est une organisation de soutien de groupements, de comités consultatif mais en ce qui concerne At-Large et dans le contexte du groupe de travail, dans le domaine de formation de compétences, nous essayons d'exécuter les statuts d'ICANN, c'est-à-dire travailler pour faciliter la communication.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci. Fatimata vous avez la parole.

FATIMATA SEYA SYLLA: Merci Olivier. Sala, je pense que ce que Victor demande. Je me suis trompé de nom, parce que je me demandais aussi si vous pensez vraiment à ce que vous dites lorsque vous dites que les ccTLD et les autres registres peuvent être des ALS, est ce que vous le pensez vraiment?

SALA TAMANIKAIWAIMARO: Je vais vous donner un petit peu de contexte pour cette question et je vais faire allusion à mon premier mon commentaire aussi lorsqu'on a fait un recueil de ces indicateurs, nous avons réunis tous les indicateurs, nous avons vu comment nous pouvions les utiliser pour les rendre plus utiles, pour créer, pour concevoir une stratégie et donc on a pensé qu'il a fallu qu'on regarde la nature des ALS et leurs composition, surtout leur nature.

Certaines ALS sont des opérateurs de ccTLD. Certaines d'ALS sont des bureaux d'enregistrements potentiels. Mais la raison pour laquelle je dis cela c'est que pour la formation des compétences, les informations intéressantes c'est comment est ce qu'on peut utiliser ces ressources, ces compétences particulièrement en termes de formations de compétences basés sur certains sujets. Par exemple, si on fait une compilation d'informations sur les programmes que nous voudrions présenter pour que les gens comprennent mieux le ccNSO. Par exemple, on va vouloir écrire à nos ALS, aux ALS qui ont des expertises en ce domaine de participer. Vous comprenez, pour leur donner davantage de pouvoir et utiliser leurs capacités.

Il y a certaines ALS qui se focalisent sur, par exemple en Arménie, on a une société qui pourrait peut être défendre ou protéger des choses comme par exemple le WTC et les ALS peuvent peut être ne pas le faire. Mais, en tout cas, identifier des indicateurs potentiels, voir des experts qui pourraient travailler dans certains domaines par exemple.

FATIMATA SEYA SYLLA: Merci Sala. Je pense que je comprends ce que vous dites et pour Victor, je pense que vous parlez donc de représentants qui portent des casquettes de la société civile. C'est ça ce que vous voulez dire.

SALA TAMANIKAIWAIMARO: Oui. Plus ou moins. De nouveau, je dirai que les ALS sont toutes différentes les unes des autres.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Cheryl?

CHERYL LANGDON-ORR: Merci, je voudrai expliquer. Porter une casquette d'opérateur de ccTLD et porter une casquette de liaison de ccNSO par exemple. Il faut être clair là-dessus. D'abord, pour la diversité, on a besoin de reconnaître la diversité, de la célébrer, savoir qu'il y a une grande divergence au niveau des statuts sociaux économiques dans tous les pays, dans lesquels on voudrait faire davantage de sensibilisation.

La question de partenaires publics privés. Mais il faut aussi attendre qu'on ait tant de structures qu'elles nous expliquent maintenant ce qu'elles veulent, ce qu'elles disent. C'est bon, c'est bien. C'est ce que les déclarations d'intérêt veulent faire et c'est la divulgation veut faire aussi. Donc, je ne sais pas s'il s'agit d'un registre ou d'un bureau d'enregistrement, si l'on a une ALS qui représente individuels. C'est très rare mais ça peut exister.

Donc, je vois ce dont vous parlez. Cependant, lorsqu'on regarde, je voudrai vous rappelez que les Opérateurs de ccTLD qui soient des membres du ccNSO ou pas. Les opérateurs de ccTLD ont une exigence, c'est d'interagir avec et de trouver quel est le meilleur intérêt de la communauté locale internet et c'est ce lien qui existe et dont on peut tirer profit parce que si c'est une petite opération, il n'y a rien de mal la dedans parce que finalement ces petites choses donnent des bons résultats.

Donc, une personne, peu importe la casquette qu'elle porte, l'important c'est que je pense qu'on devrait faire une transition ici sachant que cela

pourrait être une façon pour nous de savoir où se trouve l'intérêt des communautés locales d'internet, où se trouvent les gens qui pourraient représenter l'intérêt d'At-Large? D'où elles pourraient venir ces personnes?

Lorsqu'on arrive à travailler dans ce domaine là, les modèles du pays, savoir où se trouve les membres du gNSO, les opérateurs de ccNSO, savoir s'ils sont joints les organisations d'ICANN qui s'appelle l'organisation de soutien de ccNSO. Où sont ces soutiens? Si nous avons des structures At-Large et des fois nous en avons. Il faudrait regarder aussi cela. Où se trouvent les membres du GAC aussi? C'est donc une occasion de partager certaines choses. Si l'on doit dire au ccNSO qu'il y a une attente, je vous garantie que ça va permettre de recevoir une réponse parce que ce que nous allons faire c'est dire non, certains de nos membres ne veulent pas ceci, ne veulent pas cela. Et s'ils ne le veulent pas ça ne va pas marcher.

Donc, il faut le considérer comme une occasion pas comme une attente. Comme une occasion, je pense qu'on ira plus loin. Si on le considère comme nous voulons correspondre à ce que vous voulez, ça ne va pas marcher. Je veux dire seulement c'est les gens qui veulent ça.

SALA TAMANIKAIWAIMARO: Je vous réponds Cheryl. Ce serait un lien dans certains de ces pays, les opérateurs de ccTLD sont des fois les mieux informés en termes de problèmes, de ressources techniques et de manque de ressources. Dans ma région, nous avons une expérience pour laquelle nous avons utilisé les opérateurs de ccTLD pour faire des formations de compétences en ligne et d'utiliser le Skype par exemple. Et dans certains pays, cette

expérience a eu de très bon résultats. Ce sont des exemples de la façon dont les indicateurs peuvent être utiles. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci. Nous avons une queue. Nous avons maintenant Holly Raiche qui demande la parole.

HOLLY RAICHE: Merci. Je crois que Cheryl a éclairci cela mais Sala je voulais vous demander parce que vous avez dit que vous utilisiez ces opérateurs en tant que facilitateurs pour la formation. Je pense que la question était: est ce que c'était des ALS ou est ce que c'était des Groupes qui facilitaient la formation des communautés locales ou ce sont des choses différentes?

SALA TAMANIKAIWAIMARO: Vous avez raison Holly. Ce sont deux choses différentes. Lorsque je fais mes observations et mes commentaires, ils étaient basés sur les documents compilés par le groupe de travail et ces documents concernent les ALS dans les ateliers At-Large et les exemples donnés sont séparés de l'expérience. J'espère que ça va répondre à votre question en tout cas.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Sala. Nous avons Victor et ensuite Holly.

VICTOR NDONNANG:

Merci Olivier. Donc du Chapitre d'ISOC du Cameroun. Ok j'allai dire à Sala que je ne suis pas totalement satisfait de la réponse parce que j'imagine mal un opérateur de ccTLD être aussi une structure d'At-Large de l'ICANN et j'en ai fait le commentaire par rapport à la gestion des ccTLD à Adis et j'avais posé la question clairement au ccTLD de l'ICANN. Il y avait aussi quelques membres du conseil. Il y a une requête de commentaire qui détaille comment est ce que le ccTLD doit être normalement géré mais dans beaucoup de pays, ce n'est pas géré en respect de ces règles là qui indiquent que les ccTLD doivent être géré pour l'intérêt de la communauté internet locale.

C'est vrai que c'est difficile de définir c'est quoi locale internet mais chez nous, par exemple, le ccTLD est géré à presque 100 % par une structure gouvernementale et nous, chapitre de l'Internet Society et représentants d'un bon nombre d'utilisateurs, nous ne sommes pas satisfaits de cette gestion là. Nous avons écrit à notre ministre et ma question était: si la communauté internet locale n'est pas satisfaite de la gestion de la ccTLD, elle peut faire recours à l'ICANN? La réponse qu'a dit c'était non. L'ICANN en peut s'ingérer dans la gestion de ccTLD. Et j'ai répliqué en disant, on parle de délégation, l'ICANN a délégué une ressource à une entité pour qu'elle soit gérée selon certains critères. Si elle n'est pas géré selon ces critères, est ce que l'ICANN peut intervenir? On m'a dit non.

Mais si c'est le ccTLD des structures At-Large, est ce que cela peut être possible? J'imagine vraiment, c'est très compliqué de retrouver un ccTLD dans le groupe des structures At-Large. C'est ça cette clarification que je veux obtenir. Merci.

CHERYL LANGDON-ORR: je m'excuse d'interrompre mais je sais que je veux dire. Victor, on te remercie de ta question et je voudrai en fait t'offrir de suivre cette discussion. Hors cette question, c'est une question beaucoup plus détaillée et approfondie qu'on devrait avoir et que je suis prête à avoir avec toi et je pense qu'il y a d'autres membres de l'équipe régionale de dirigeants et d'ALAC qui voudraient faire partie de cette discussion. Mais je voudrais que ce soit clair qu'on appartient à l'organisation de support de code de pays et c'est ce qu'on appelle un cadre d'interprétation qu'on fait comme activité et qu'on a fait pendant quelques années déjà et il s'agit de délégations et re-délégations.

Donc, il s'agit de regarder chaque le mot et le lire au mot par mot pour pouvoir interpréter ces documents. Donc, ce travail n'est pas fini mais on ne t'a pas dit toute la vérité au point où tu corrige ce qu'ils disent. ICANN, en fait, ne peut pas intervenir par ce qu'il s'agit d'une fonction d'IANA en fait. Mais il y a aussi des petites nuances dans la langue. Il faut que ce soit clair ici. Il y a des critères strictes qui n'ont pas été modifié et que je ça ne va surement pas être modifié dans le cadre du programme d'interprétation qu'on est en train de développer.

On voudrait savoir quelle est l'indice de ce niveau de satisfaction et cette définition est dans un document et je vais te le montrer tout à l'heure. Mais on a reçu l'errance de la distribution dès le début jusqu'au aujourd'hui. Donc on a un groupe de travail d'interprétation. Il faut que tu le trouve dans ton agenda. On te recevra. Tu es le bienvenu à nous rejoindre.

Donc, cette discussion ne devrait pas être maintenue ici. Mais en fait, il faut que l'on en discute.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Cheryl. Je pense que ça ne porte pas vraiment sur le renforcement de compétences mais vous pouvez ces discussions toute à l'heure. Et c'est une bonne question à avoir posé. On t'a donné une réponse. On finira la queue avec Tijani Ben Jemaa et on continuera. Donc Tijani vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Merci Victor de m'avoir rappelé que je n'ai pas parlé le français depuis dimanche. C'est vrai qu'Olivier que ce n'est pas tout à fait de la capacité building mais je pense que cette question d'ALS qui en même temps un groupe d'intérêt. C'est une question qu'il faut vraiment résoudre définitivement. Le flou n'est pas bon dans ce cas là. nous avons chaque groupe d'intérêt à une place à ICANN et les utilisateurs, normalement c'est ceux qui n'ont pas d'intérêt et je pense qu'Olivier, il faudrait qu'on fasse un travail spécifique pour définir ce que c'est une ALA, qui pourrait être une ALS sans ambiguïté?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Tijani. Je ne voudrai pas continuer avec ce débat, je pense que cette communauté soutien vraiment les liens avec les opérateurs ccTLD locaux, avec les RIRs locaux, entre RALOs et RIR. Il y a plein d'occasions de collaboration mais on sait qu'il s'agit d'un monde du bas vers le haut. Il y a plein d'organisations différentes et on ne peut pas

s'imposer. C'est juste une offre ou une invitation. Sala, est ce que tu as d'autres remarques finales?

SALA TAMANIKAIWAIMARO: Juste une remarque finale par rapport à ce que Victor a déjà mentionné. Il me semble que c'est très important de comprendre et de reconnaître qu'en ce qui concerne le groupe de travail de renforcement de compétences, on doit simplement s'occuper du renforcement des compétences. Les politiques et ce genre d'aspects tel que la re-délégation sont d'autres problématiques que vous pourriez peut-être discuté dans d'autres groupes ou alors à travers la liste de diffusion.

Mais ce que je voudrai dire est que cette fiche et ces informations qu'on a rassemblé et la raison pour laquelle on les a crée et c'est pour identifier que dans le pays où une ALS se trouve, quelle serait la bonne façon d'intensifier la formation et le renforcement de compétences. Je pense que ça devrait être fait à l'échelle nationale régionale ou dans le contexte d'ICANN. J'espère avoir précisé cette question et si vous avez d'autres questions qui portent sur le renforcement des compétences, vous pouvez toujours m'envoyez un email. Donc, si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas.

Le comité de pilotage formé par Dave, Tijani et Carlos qui n'est pas ici mais qui a envoyé ses excuses, sera prêt à vous répondre bien sûr.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Sala et avant de conclure avec cette partie qui a commencée avec le groupe de travail de l'académie ICANN, on a des questions à distance,

l'une d'Alejandro Pissanty. Donc on va demander ici à ce que Matt lise la première question d'Alejandro Pissanty.

MATT ASHTIANI: Bonjour. On a une question d'Alejandro Pissanty. En fait, c'est un commentaire général. Il dit: se félicite cet effort dans sa direction, ça correspond à ce que j'ai demandé lors d'une réunion avec le conseil de direction, de contribuer et non pas simplement de demander.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, en fait, l'initiative de l'Académie ICANN portait sur ce même point. Il dit qu'il félicite le travail de l'académie ICANN. Il m'a aussi envoyé un message privé et il m'a que lui-même il n'y croyait pas au début parce qu'il croyait que ce serait un projet d'At-Large. Mais il a vu comment ce projet a grandi et comment Sandra tu l'as fait grandir et donc il vous soutient énormément.

Pour ce que ne le sait pas Alejandro est au Mexique en ce moment. Donc, dans l'autre bout du monde en moment.

Et puis pour la question qu'il posait à Victor par rapport à la discussion qu'on vient de maintenir.

MATT ASHTIANI: Oui, on une question d'Alejandro pour Victor. Il faut lire de près le document RFC 1591 et le versions postérieures pour vous illuminer un peu.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui. Donc ce document sera ce que vous devrez lire ce soir. Par rapport à ce que Sala a dit.

MATT ASHTIANI: Alejandro dit: je ne suis pas d'accord avec Sala. Bien que le groupe ne doive pas intervenir, les processus et les structures basiques et leurs compréhensions sont une compétence essentielle qu'on devrait renforcer.

SALA TAMANIKAIWAIMARO: Oui, en fait, si vous voyez ce document qui a été publié sur le Wiki, on montre non seulement pour les ALS et les types d'ALS qui existent, les pays, les territoires. S'ils ont ou pas des opérateurs de ccTLD. S'ils ont été délégués, s'ils ont des bureaux d'enregistrement, quel est le modèle de gouvernant etc.

Donc, Alejandro, pour vous répondre, je pense que cette fiche en fait répond à ce que vous manifestez si vous avez d'autres recommandations pour que le groupe de travail reconsidère ce qu'on a mis dans la fiche, envoyez nous un mail et par rapport au contexte des discussions. Pour ce qu'est le but et la mission du groupe de travail, on se centre sur le renforcement de compétences pour les ALS. Donc, on ne s'occupe pas du genre d'ALS du modèle de gouvernance. On cherche à intégrer tout simplement la participation et l'intégrer à l'expérience ICANN pour qu'elle soit soutenable, qu'elle soit valide et qu'elle soit durable. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Sala. On va continuer avec notre ordre du jour et la partie suivante porte sur le groupe de travail d'ALAC sur les IDN. C'est le nom de domaine internationalisé et donc on aura une mise à jour de Rinalia.

RINALIA ABDUL RAHIM: Edmond Chung et moi, nous avons s'accordés qu'il serait moi qui fournit cette mise à jour à l'ALAC aujourd'hui pace qu'il se centrerait sur la réunion du groupe de travail d'IDN de demain. Donc les politiques d'At-Large sont centrés sur trois aspects. Dans notre groupe de travail. Donc, pour le programme des variantes IDN, spécifiquement ce qu'on a discuté hier lors du panel d'APERALO et donc les procédures pour développer et maintenir les règles de la zone racine et les étiquettes IDN.

On a produit deux déclarations là-dessus, l'une particulièrement pour l'équipe BIP des IDN et pour le processus de commentaires public officiels. Puis, on a répondu à la déclaration qu'il fallait examiner les variantes IDN TLD des expériences des utilisateurs là-dessus et puis qu'il fallait revoir la politique générale de la délégation de chaine ccTLD. On a tous les deux participé à cette réunion et on aura des observateurs d'At-Large et de la GNSO et on a collaborer avec ces liaisons qu'on a eu et c'est ainsi qu'on organisé le panel d'hier parce qu'en fait, on a vu qu'il y avait des problèmes qui devaient être manifesté à At-Large et on s'est servi de la discussions pour voir quelles étaient les complexités, qu'est ce qu'on pouvait faire pour que la communauté sache sur ces complexité pour que les membres de la communauté décide comment ils veulent agir par rapport à ces questions.

Dans cette réunion en particulier d’hier, c’était une table ronde avec la communauté et les multiples parties prenantes. On a parlé des langues asiatiques, des variantes IDN et l’acceptation universelle et de l’Asie. On a vu qu’on avait de bons résultats de la communauté et des gens de l’Asie pacifique et je pense que tout le monde veut travailler avec nous pour continuer d’avancer avec cette question.

On a eu hier aussi une session de l’acceptation donc universelle des TLDIDN qui était faite par le groupe de mise en œuvre entre la ccNSO et la GNSO et on aura un programme, une session d’information de 13:30 à 15 heures. Si vous voulez savoir ce que l’on fait à ICANN, venez nous voir. On a aussi la réunion du groupe de travail IDN d’At-Large et on va se centrer sur trois aspects.

Donc, le processus de génération de la racine pour les candidatures IDN, les implications TLD, variantes TLD actives et les stratégies IDN à long terme. Je pense qu’Edmond y pense on voudra le faire pour demain pour avoir une idée de ce que l’on pourrait faire demain si possible et la réunion avec le conseil de direction que j’ai mentionné hier puisqu’ils vont décider quelle sera la procédure et les recommandations de l’étude d’expérience des utilisateurs par rapport aux variantes TLDIDN de la racine.

Pour ce qu’est de la focalisation dans l’avenir, les variantes TLDIDN, le point 2.2 et la mise en œuvre des la racine LGR IDN et le processus puis le projet 7. Puis, les mises à jour des programmes des nouveaux gTLD et ccTLD d’ICANN. On va devoir le voir avec la candidature et la suite de ces nouvelles mises en œuvre d’ICANN et puis on a le projet numéro 8 aussi. Les données d’enregistrement internationalisé vont devoir avoir

des contributions spécifiques, particulièrement pour les RAA et ma recommandation pour les présidents des groupes de travail d'At-Large est de nous fournir leurs résultats pour qu'on puisse aborder les problèmes qu'on devrait aborder et c'est tout. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Oui, merci Rinalia. Est-ce qu'il y a des questions?

JEAN JACQUES SUBRENAT: Merci. j'ai fait une remarque hier que je voulais répéter parce que je pense qu'il y a des personnes qui n'étaient pas ici hier et je voudrai souligner encore une fois l'importance politique du travail que ce groupe fait parce que c'est le type de discussion qui a un élément très délicat qui est les langues. Je pense que c'était Ram Mohan qui a mentionné cela et c'est la raison pour laquelle les gens ont battu des guerres.

Il y a une discussion ouverte en ce moment entre les gens qui croient que la langue les appartient. Il devrait y avoir davantage de discussions dans ce genre d'ailleurs. On n'a pas discuté dans ces termes. Mais le fait que le Taïwanais, les chinois, les coréens puissent décrire et discuter leurs écritures et travailler ensemble pour trouver des solutions acceptés et déployés par tous n'est pas fréquent et je voudrai le féliciter.

Donc, mon deuxième point là-dessus est que si ce n'est pas une réussite, on pourrait dire comme même que c'est une dimension d'ICANN qui devrait être maintenue et je demanderai au président d'ALAC de passer ce message aux dirigeants d'ICANN, au conseil de

direction et au PDG pour qu'ils sachent qu'il s'agit d'un des éléments qui semblent être abstraites et lointaines mais qui a un impact sur la réputation d'ICANN aussi.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Jean-Jacques. On a maintenant quelqu'un qui devrait en fait avoir son propre micro portable. On ne sait pas pourquoi elle doit se rapprocher de la table, mais en tout cas on a Cheryl.

CHERYL LANGDON-ORR: Merci. Ça me fait faire de la gym et je voudrai reprendre ce que Jean-Jacques a dit à Rinalia et m'assurer que le président transmette formellement à travers la chaine de communication non seulement le succès de cette table ronde mais aussi certains des données que vous avez reçu comme contribution dans votre groupe de travail. Parce qu'on a parlé de la qualité du travail et je voulais particulièrement revenir à votre diapo précédente et on parle là de IDN dans la deuxième section.

Ce travail est très valable et vous mentionnez le SSAC. On a parlé avec eux sur la précision et ce peut être approprié pour nous. Je ne suis pas sûr pour votre groupe de travail et moi j'étais inactive ces derniers temps mais ça aurait été bien de venir voir Julie la liaison pour SSAC et il y a eu de nouveaux efforts. Ils ont de nouveaux résultats. Mais ce serait bien d'avoir cette session d'information et ce pourrait être même utile de le faire ouverte pour que toutes les structures At-Large et les communautés linguistiques puissent les rejoindre.

Mais je veux qu'on assure de ne le pas suivre de continuer de travailler sans reconnaître et sans féliciter le travail qui a été fait. Je m'excuse aux interprètes. Je sais que je parle vite.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Cheryl. Ça pourrait être une action à suivre pour le groupe de travail sur les IDN. Rinalia qu'est ce que t'en penses?

RINALIA ABDUL RAHIM: Oui, merci Cheryl. On va le noter en tant qu'action à suivre et je prendrai le commentaire de Jean-Jacques aussi comme action à suivre pour le mentionner au président d'ALAC. Je le ferai savoir à Heidi tout à l'heure.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci. La table ronde, qu'on organisé hier, était certainement impressionnante parce qu'on vu l'organisation de ce groupe de travail. On a vu beaucoup de gens dans la salle et c'était étonnant vraiment, ce n'est pas fréquent et je voulais simplement faire un commentaire sur ce que t'a dit Rinalia. C'est quelque chose qu'on critiqué dans le passé. C'est juste un exemple. On a une page ici c'est la centralisation ou la focalisation du futur fy14, IDN, TLD, RAA, IDN, RIS, ccTLD. Je pensai que tu n'aimais pas les acronymes.

RINALIA ABDUL RAHIM: Monsieur le président, si vous êtes dans la table, on espère que vous saura déjà ce que ces acronymes veulent dire. Vous avez aussi des

brochures qui les expliquent. Si vous ne les avez pas vus, c'est un énorme problème.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Rinalia. C'est ce que je vous répondrai lorsque vous me critiquerez.

EVAN LEIBOVITCH: Bonjour. Ce n'est pas utile non plus d'avoir deux initiatives différentes au sein d'At-Large qui se servent de l'acronyme RRR.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Est-ce qu'on a d'autres questions par rapport au groupe de travail et au travail du groupe de travail des IDN?

IZUMI: Je voulais abrégé mon si possible si je vais parler. Non, non je voulais faire un commentaire sur les abréviations.

Bien que j'apprécie votre travail des sessions pour les nouveaux etc. je voudrai savoir, je pense qu'au début des sessions tel que ces réunions ouvertes, vous pouvez expliquez complètement ou confirmer. Je sais le concept que je veux dire mais je ne me souviens plus de ce que je voulais dire pour que tous ceux qui viennent pour la première fois ne soient pas aussi intimidé. Si on vous dit, lisez les brochures, étudiez, c'est impossible de le faire en 45 minutes. Il y a des groupes qui ont cette règle lors des réunions et à chaque fois que l'on crée une

abréviation, il faut qu'on l'explique, qu'on le clarifie et on pourra s'en servir par suite. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Izumi. On passe directement au point suivant de notre ordre du jour. C'est une mise à jour du groupe de travail du whois et les droits et les responsabilités des registrant. L'un des groupes RRR, je vois que c'est Carlton Samuels qui le prendre en charge et Holly Raiche. Donc, c'est conjoint. Vous allez le faire ensemble. Bien, vous avez la parole.

HOLLY RAICHE: On va servir de nouvelles terminologies. Pour ceux qui n'habitent pas dans ce monde, on va parler des RAA, c'est l'accord d'accréditation des bureaux d'enregistrements, un accord entre ICANN et tous les bureaux d'enregistrement justement. On va parler de Whois aussi. Whois est une référence à trois choses différentes.

D'une part, les données que les accords d'accréditation des bureaux d'enregistrements disent qui doivent être soumises mais aussi aux services qui font que ces données soient disponibles et aussi au protocole que le protocole du groupe de travail de l'ingénierie d'internet dans l'IETF a mis dans la disponibilité des personnes. Carlton et moi, nous avons travailler ensemble et on s'est rendu compte en fait que c'était un seul qu'on partageait dans les deux groupes parce que dans l'accord d'accréditation des bureaux d'enregistrement, en fait, si bien qu'il y avait des historiques différents pour les problèmes sur lesquels on travaillait.

C'était presque pareil. Donc, Carlton et moi nous avons décidé de parler ensemble sur les deux problèmes. Est-ce que on aurait assez de temps? Merci. Donc, voila un peu d'historique qu'Izumi a demandé. Voila pourquoi on va parler ensemble et la précision Whois qui est la précision des données sur les registrant et d'autres informations aussi ont fait partie de notre ordre du jour depuis 2001 et lorsque on parle de DNSO, c'était l'organisation du support des noms de domaines qui se désintégraient pour passer à être une organisation de support des codes de pays en la ccNSO et la GNSO.

Donc la DNSO est précédente et préalable à ces deux organisations. Ça vous montre combien de temps est passé. C'est une partie de l'histoire qui est assez longue. Mais en 2009 c'est l'époque où je me suis engagé et à l'époque l'accord de l'accréditation des bureaux d'enregistrements qui n'avait pas été modifié par le PDG à ce point là. C'est un australien qui nous a dit qu'il fallait travailler davantage pour modifier ces accords. Donc certains parmi nous ont maintenu des téléconférences pendant des heures dans la matinée et en octobre 2010, on a fait des suggestions pour l'amélioration des RAA.

Lorsque je dis amélioration, je veux dire les agences de respect de la loi avaient fait des demandes par rapport à ce qu'ils voulaient non seulement dans l'information mais aussi sur le genre d'accord qu'ils voulaient mettre en œuvre. Donc, le résultat que rapport final fut que l'on a commencé les négociations et presque à la même époque, l'accord basique qui maintient l'existence d'ICANN est un accord avec le gouvernement international et l'ITU ou l'UIT est une filiale du département de commerce des Etats Unis et ces principes de réaffirmation de principes est un accord qui soutient l'existence

d'ICANN et l'une des exigences claires de cette affirmation était l'exigence d'une révision du Whois dans le délai d'un an.

Donc, certains parmi nous ont commencé à travailler dessus. Pendant ce temps, les négociations de RAA étaient en cours et en tant que part des ces négociations, on a discutés les données Whois et en mai 2012, on fini le rapport final de l'équipe de rédaction des politiques Whois et on a parlé des exigences de RAA. Donc, voila où on en est en ce moment ce mars 2013. On a fait des négociations sur les RAA. Ces négociations sont toujours en cours mais on publié certains documents. Je ne sais plus très bien combien mais ces documents incluent une mise à jour des RAA et d'autres documents. Et certains parmi nous avons tous lu des centaines de pages et nous avons fait plein de commentaires. Donc, on en est à mars 2013.

Les documents résultants sur lesquels on a fait des commentaires, je ne sais pas combien de personnes l'ont lit. On a fait des commentaires. Voila les recommandations de l'équipe de révision Whois et certaines des ces recommandations ont été mis en œuvre. Souvenez vous que nous avez demandé cela dans le cadre de la réaffirmation des engagements mais le fait de déterminer ce qu'est la politique Whois et sa mise en place devrait être une priorité stratégique et on a recommandé qu'il y ait un comité de haut niveau qui est un document de politiques Whois et en fait, on a besoin d'avoir la communauté et c'est une communauté d'utilisateurs et non seulement de registrant qui travaillent sur la définition de Whois et la raison pour laquelle se serait utile de l'avoir.

Ils ont beaucoup à dire par rapport à la conformité et de la précision, la transparence de la conformité, ce qui est en train de passer, la responsabilité, la réédition des comptes à la communauté ICANN pour la conformité que l'on voit et le manque de conformité aussi. Et puis les demandes pour les ressources disponibles pour le secteur de la conformité pour garantir qu'ils s'occupent de leur travail.

L'équipe de révision a beaucoup à dire sur la précision des données et en fait, ils ont mentionné une étude faite aux Etats Unis qui montrait que l'imprécision était équivalente à 8% et qu'en fait, dans cette étude personne ne pensait à s'en servir de ces données pour voir s'il y avait une personne individuelle qui avait enregistré ces données.

Cette équipe de révision de Whois a trouvé cela comme un problème grave. On s'est dit que ces données devraient résoudre les données sur les registrant qui ont un nom de domaine. Ce qu'on a vu et vous voyez des chiffres sur l'écran. En fait, non vous ne les voyez pas. Mais les résultats étaient que presque 25 % des données Whois montraient qu'il n'y avait pas de vraies personnes et donc que c'était un vrai échec et qu'il y avait un grand pourcentage de données des bureaux d'enregistrements qui n'étaient pas précis non plus.

Il y avait asse de données pour contacter la personne. Mais on s'est dit que ce niveau d'imprécision n'était pas acceptable et qu'il fallait travailler pour améliorer cette situation et qu'il fallait réduire ce pourcentage d'échec. Donc qu'il n'y ait pas des données qui n'aient pas de vraies personnes. On doit le réduire à la moitié dans 12 mois et l'autre moitié dans une autre année et ce n'est toujours pas le cas bien sûr.

L'autre recommandation était sur la régulation et le contrôle des fournisseurs de services proxy et des conteneurs de vie privée. Je ne veux pas vraiment entrer dans le détail de cet aspect. Simplement dire que le comité consultatif de stabilité et de sécurité le SSAC a fait un travail qui montrait que pour l'un des fournisseurs de services proxys qu'ils avaient étudiés, qui avaient été identifiés par la commission fédérale du commerce des Etats Unis. 49% des registrant qui se servaient de ce service avaient déjà été identifié en fait comme personnes qui faisaient la fraude et des abus. Donc, les personnes qui se servaient de ces fournisseurs, en fait le faisaient pour cacher leurs activités, leurs vraies données.

Donc, dans la diapo suivante, vous voyez que les recommandations continuent. Il doit y avoir un seul endroit pour que les consommateurs trouvent les données. Si vous voulez savoir qui une personne est, à a qui une donnée appartienne, il devrait y avoir un système amélioré pour qu'il y ait davantage de visibilité sur internet. Il y a d'autres recommandations sur les données Whois et les IDN qu'on ne va mentionner. Il devrait y avoir un plan compréhensif pour la mise en œuvre des recommandations et un rapport du statut annuel.

La diapo suivante, bien très intéressant. Je pense que c'était la diapo finale qu'on ne voit pas ici. C'était une liste de document qui a été divulgué à la fin de mars sur ce qu'on espère pouvoir commenter dans très peu de temps. Voila, et c'est ce qu'on a lu. On dirait qu'on est fou. En fait, c'est probablement vrai lorsque je dis qui sont mis à jour les RAA, vous voyez qu'il y a un document qui montre les modifications accordés et puis on a un autre document qui porte sur ce même

document qui est censé parlé des modifications et puis il y a un autre document qui montre rien d'autre mais le texte et c'est pareil.

Donc, parfois, on trois versions du même document. Trois versions des RAA mis à jour et puis vous avez la spécifications des politiques de consensus, les spécifications de la politique de rétention des données et je vais parlé une fois que Carlton aura fait sa présentation sur la précision Whois et ce qu'on veut dire par ce qu'il faut faire pour garantir que ces données soient précises et pourquoi c'est un problème aussi important.

On a les spécifications des services de confidentialité et proxys. C'est tout neuf. Puis, on a des spécifications sur les opérations additionnels des bureaux d'enregistrement et pus on a un document qui s'appelle la spécification des droits et responsabilités des registrant. c'est un nouveau document qui est censé résumé les droits et les responsabilités de registrant qui sont inclus dans le document RAA et puis on un certificat de conformité très ennoyant et puis une annexe de transition pour pouvoir voir comment on passe d'un point à l'autre comme Alan a dit et c'est une question qu'il faut qu'on se pose. Est-ce que on veut continuer de travailler dessus?

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Carlton.

CARLTON SAMUELS: Donc, je vais reprendre la question de problèmes de whois qui a été ajouté à cet accord d'accréditation des bureaux d'enregistrements 2013 mesure ce que l'on appelle ARDDS. Donc le service de répertoires de

données de registres. Les services des données sont spécifiques, ce sont des éléments de données spécifiques. Donc, ils sont enregistrés par le bureau d'enregistrements qui doivent être stockés et fournies aux requêtes de Whois selon le Whois de 28.43 sur ce qu'on appelle un site internet spécial.

Il y a une série de chose qui ont été ajouté à cette série de données et il y a maintenant une demande pour avoir des informations concernant les revendeurs dans cette série de données ainsi que le statut du nom de domaine. Ce sont deux choses très importantes, une série de données très importante qui ont été ajouté à cela.

L'autre domaine qui est vraiment très important aussi et cela a été mentionné plutôt par Holly et c'est l'exactitude et la spécification concernant cette exactitude. Il faut analyser cela soigneusement parce que notre idée c'est qu'il y a une série d'éléments de données, cet ensemble de données pour lesquels il y a des pré requis d'exactitudes qui sont très importants et qui doivent être plus précis, plus exigeants que pour d'autres et je pense que c'est important pour nous de s'assurer que toutes les données, tous ces éléments qui nous permettent de contacter quelqu'un que ce soit le registrant.

Non, pour tous ces données, le registrant doit être sur d'un certain niveau d'exactitude et il nous faut aussi être sûr et nous assurer que l'exactitude est maintenue. Donc, il faut qu'il y ait un processus à travers lequel, le bureau d'enregistrement va s'engager à garantir que ces données sont de première importance pour contacter un registrant, que ces données sont mis à jour et sont exactes.

La spécification, ce qu'on a fait dans ce cas là c'est intéressant parce que cela est extrait d'un accord plus large concernant les spécifications et c'est là que le détail se trouve. Donc, il faut regarder de près les spécifications parce que c'est ces spécifications qui vont déterminer les résultats notamment lorsqu'il s'agit de Whois et que le Whois est remis en question.

La question de la confidentialité et le problème de la confidentialité du proxy c'est quelque chose de très important pour At-Large aussi. La plupart d'entre vous savent probablement qu'il y a une contribution importante de notre communauté et dans la communauté At-Large aussi on a un droit à la confidentialité et aux données personnelles et pour qu'un registrant ait ce type de données personnelles, une certaine confidentialité et que ce ne soit pas violé.

Donc, il y a des personnes qui pensent par exemple que les exigences pour les données Whois et contenant des éléments spécifiques de coordonnées personnelles et qui doivent être disponibles au niveau du public sont une violation des droits personnels et la liberté personnelle et une violation des lois de différents pays dans lesquels le droit de la confidentialité, le droit du respect de la vie privée est très stricte.

Donc, on aurait pensé en tout cas comme dans la situation actuelle, il y a des services qui donnent aux registrant la capacité de cacher ces données concernant leurs coordonnées personnelles. En tout cas, de ne pas les cacher mais de ne pas les donner, de ne pas les rendre publics, de ne pas les diffuser. C'est donc de ne pas diffuser les données, les coordonnées personnelles des registrant.

Donc, on appelle ça des fournisseurs de confidentialité. Donc ils ne sont pas réglementés. Donc, c'est une tentative de mettre en place un cadre par lequel ces services pourraient être régularisé et appartenir à un cadre, justement dans le cadre de ce processus dans son ensemble pour l'enregistrement.

Par conséquent, c'est très important pour nous de comprendre qu'est ce que l'on veut faire? Est-ce que cela est destiné à définir pour la première fois un espace pour la confidentialité pour les services de proxy concernant la confidentialité? Il y a des personnes qui donnent aux registrant la possibilité de ne pas diffuser leurs coordonnées personnelles. Est-ce que cela pourrait être réglementé d'une certaine façon à travers des contrats.

C'est important de le comprendre. Cela est important pour nous parce que la plupart de vous se souviennent peut être que c'était quelque chose qui avait commencé déjà avant le rapport final de l'équipe de révision d'ALAC pour la question de soutien de certains types de réglementation concernant les services de proxy pour la confidentialité aux services par proxy concernant la confidentialité qui était soutenu par le rapport final concernant le Whois.

Donc, c'est un des premiers points auxquels nous sommes arrivés. C'est important d'en tenir compte et ensuite il faut s'assurer que la façon dont nous essayons de le faire fonctionner est ce qui va finalement émerger de ces spécifications. Je vais vous expliquer. Il y a certaines personnes dans la communauté qui sont convaincus que les services d'enregistrements de proxy de confidentialité donnent lieu à l'anonymat. Qu'est ce que je veux dire? Cela veut dire qu'on peut

enregistrer un nom de domaine mais le registrant doit normalement être identifié.

Ce n'est pas ce que nous voulons dire lorsqu'on parle de services de proxy, de confidentialité. Nous pensons qu'il doit y avoir un niveau d'interaction supérieur pour accéder aux données, aux coordonnées du registrant. Voilà, c'est ce que nous voulons dire lorsque nous avons soutenus les services de proxy concernant la confidentialité.

Ce n'est pas une question d'anonymat, ça n'a jamais été le cas. Les gens ne peuvent pas ouvrir un registre et ensuite être inaccessible. Notre objectif était dans notre déclaration, nous voulions dire que les fournisseurs de proxy de confidentialité doivent accepter une certaine responsabilité pour l'enregistrement. C'est cela qu'on a dit. Donc, ce n'est pas tout à fait pareil et que ce que j'entends dire au sein de la communauté concernant les références de l'enregistrement par proxy de confidentialité. C'est important de comprendre que nous nous faisons actuellement du souci concernant ces droits de confidentialité qui, à notre avis, devraient être abordé mais la méthode par laquelle nous voulons aborder ce droit de confidentialité ne s'applique pas à l'enregistrement anonyme.

Et finalement, je dirai, avant de passer aux questions, que l'accord d'accréditation des bureaux d'enregistrements tel qu'il est aujourd'hui. Avant de dire cela, je dirai que le conseil en novembre 2012 a eu une résolution dans laquelle le conseil s'engageait à mettre en œuvre et à appliquer la politique actuelle du Whois et qu'en même temps il allait organiser ou créer un groupe qui offrirait une évaluation générale de ce qu'on appelle la nouvelle génération de services Whois et c'est ce qu'on

appelle le groupe d'experts et le EWG dont je suis un membre et ce groupe analyse actuellement tout cela depuis le début.

Donc, si l'on lit le rapport final de la révision du Whois, on peut voir que ce qu'on fait c'est rien d'autre que d'appliquer une des 16 recommandations qui figurent dans ce rapport. Ce n'est rien de nouveau. C'est la mise en œuvre des recommandations et que l'on connaît. Donc, il y a plusieurs recommandations mais c'est ce que ce groupe de travail d'experts doit faire.

Il s'agit d'avancer dans certaines de ces recommandations et dans leurs mises en œuvre. Donc, vous allez entendre beaucoup d'arguments qui tendent à parler de la conspiration de ce groupe d'EWG. Mais assurez vous que ces recommandations sont entièrement appliquées et sont entièrement entendues et connues.

Donc, je voulais le dire et je voulais faire cette parenthèse. Bien maintenant, il y a des travaux des négociations et il y a des négociations qui auront lieu demain. Nous serons là parce que Alan aura davantage de choses à nous dire de ce point de vue du la GNSO. Merci.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup et il y a une queue de personnes qui veulent prendre la parole. Donc, je veux donner les deux co-présentatrices ont fini. Donc je donne la parole à Holly.

HOLLY RAICHE:

J'allais un petit plus de détails. Je suis heureuse d'entendre parler de ce proxy de confidentialité parce que c'est un des gros problèmes et nous

devons vraiment travailler dans le domaine de spécifications de proxys de confidentialité et parce que dans le contrat de RAA, il y a des dispositions concernant ces spécifications qui doivent être développés mais ça pas été fait encore. Donc il y a une tâche qui va avancer j’imagine.

La façon dont cela est dit actuellement implique une série de principes qui selon lesquels on doit faire ceci mais pas cela. L’accès doit être fait de cette façon particulière et ça commence à déjà être un peu plus clair mais ce n’est pas encore suffisant. Je pense qu’on ne peut pas encore dire que c’est clair.

Je voulais maintenant ajouter une série de petites choses avant de conclure et comme Carlton l’a dit, les spécifications concernant l’exactitude sont très importantes parce que vraiment littéralement on peut dire que si c’est appliqué correctement, si cela l’est, le problème d’exactitude sera réglé. Et c’est un problème très important. Le premier et la première exigence, le premier pré requis c’est que toutes les données de coordonnées doivent être fournies.

Ensuite, il doit y avoir une validation de l’adresse email, du téléphone et de l’adresse postale en accord avec certains standards. C’est-à-dire que l’email doit bien marcher et le téléphone aussi doit marcher. Ça veut dire aussi que quand on va vérifier, on va vraiment envoyer un message par sms, par téléphone ou par mail et on doit recevoir une réponse ou on doit envoyer un email et on doit recevoir une réponse.

Donc, il faut que ce soit fait comme ça. On ne peut pas dire Mickey Mouse en Californie. Ça ne marche plus, c’est fini. Il faut davantage de précision. C’est vraiment un grand pas en avant et si on arrive à le faire

respecter. Donc c'est une réponse affirmative qui doit être reçue. Si ce n'est pas le cas, à ce moment là le bureau d'enregistrement doit être suspendu. Il faut faire quelque chose. Voilà, c'est un petit peu ça. Si vous ne le faites pas, si ce n'est pas le cas, à ce moment là, on a la prochaine étape qui commence.

L'autre chose qui est importante c'est que s'il n'y a pas de modifications dans les coordonnées, vous et le bureau d'enregistrement, vous devez vérifier à nouveau et s'il n'y a pas de réponse affirmative à nouveau, à ce moment là il faut suspendre le site. Si le registrant fourni des données inexactes ou ne donne pas la mise à jour, une réponse de mise à jour ne disant au bureau d'enregistrement que vous avez besoin de ces données là. Si le bureau d'enregistrement ne le fait pas et ne vérifie pas, à ce moment là, il faut suspendre l'enregistrement et aucune de ces choses là n'étaient là auparavant.

Donc, je pense que nous sommes en train d'arriver à notre objectif mais il y a encore beaucoup de choses à faire. Il faut rappeler à tout le monde que ces documents sont encore en cours de négociations mais qu'il faut qu'on ait un document qui dise qu'on va faire quelque chose pour résoudre ces problèmes. C'est important.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Holly. J'ai gardé une quarantaine de minutes pour la discussion dans ce groupe. Je crois qu'on fait vraiment une bonne remise à jour. Je suis un peut inquiet puisqu'il ne reste plus que 5 minutes et il y a beaucoup de gens qui veulent prendre la parole.

Donc, une chose d’abord, en ce qui concerne le nombre de documents qui sont là, j’ai dit au CEO de notre organisation que le processus de commentaires publics est difficile à suivre. Il y a 500 pages à lire et c’est beaucoup trop. On ne peut pas y répondre en si peu de jours, je sais qu’Alan l’a lu mais, bon, il faut. Bien, je vous donne la parole Sala. D’abord vous prenez la parole.

SALA TAMANIKAIWAIMARO: Une des choses que je voudrai dire ici c’est que la communauté At-Large et au courant des plaintes d’ICANN et que ces plaintes d’ICANN n’ont pas été entendus et qu’il y a des choses qui ne sont pas réglementés. La communauté structurait de telle façon que tout ce qui concerne le Whois dépend du registrant et donc il y a beaucoup de choses qui sont autorégulés et le troisième point que je voudrai aborder c’est qu’au niveau global, je dirai que Whois et considéré comme étant une partie de la stratégie de sécurité et que nous parlons ici de politiques et non pas seulement en termes de cyber délits et aussi en termes d’impôts.

L’OCDE est au courant, elle essaye de mettre l’accent sur les problèmes de Whois et maintenant que j’ai dit cela, je voudrai faire un commentaire. Etant donné que le Whois dans le contexte d’ICANN est auto-règlementé et qu’on a besoin de contrat. Il est déconcertant de voir que la fin du groupes qui ne correspondent pas aux programmes. C’est écrit quelque part. Je sais que cela était mentionné hier. Mais je voudrai vraiment que vous recommandez à tous les membres d’ALAC de regarder le papier de Garth Bruin. Le dernier qui a été diffusé qui est très intéressant.

Je l'ai lu hier et la fin du programme du rapport d'inexactitude globale et avec les points est très intéressant surtout dans le contexte dans lequel nous travaillons au sein d'ICANN. Autre chose, le rejet d'une série de documents concernant la diffusion de certaines données. Je pense que vous pouvez le lire. C'est très intéressant et très brièvement, ce que je voudrai maintenant ajouter c'est que le fait que l'on est entendu hier lors de la table ronde des multipartites prenantes.

N'importe qui peut s'enregistrer et dire voila mon adresse, je m'appelle un tel même si ce n'est pas vrai. Ce genre de choses. Si dans le contexte de système d'autorégulation d'ICANN, nous nous ne voulons pas que cela soit réglementé par le gouvernement.

Nous ne voulons pas que ça dépende de la sécurité de cyber délits des pays qui aient des lois qui se fassent concernant les problèmes de Whois dans le processus de politiques. C'est très important qu'ICANN crée des standard élevé et donc je propose qu'ALAC nous propose de créer, d'élaborer une déclaration d'ALAC communauté d'ICANN à ce propos.

ALAN GREENBERG:

Maintenant, je donne la parole à Garth.

GARTH BRUEN:

Merci beaucoup Sala. Merci j'allais d'abord remercier l'équipe de révision de Whois et le groupe de travail de Whois Sala etc. pour votre soutien et pour votre travail. Bravo.

Ensuite, le travail réalisé par les différentes parties et concernait d'examiner les droits et les responsabilités des registrant. C'est

vraiment un travail remarquable et c'est que nous voyons à partir de cela, c'est que le fait que les registrant n'ont pas d'obligation et que nous savons quelle sont ces obligations et nous recommandons aux groupes d'amener cela à un autre niveau. Le document que Sala a mentionné démontre clairement que les bureaux d'enregistrements et ICANN dans certains cas n'appliquent pas vraiment les obligations et les obligations ne sont pas respectés par les registrant.

Donc, tout ce processus en lui-même est défaillant du début à la fin. Donc, je pense que si les efforts de notre groupe visent à finir ou à définir les obligations du registrant et ce qui est requis dans le cadre du Whois comme obligation. Nous devons avancer et analyser ce que les bureaux d'enregistrements font et ce qu'ICANN fait pour s'assurer que tout ça fonctionne déjà.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Garth. Holly.

HOLLY RAICEHE: JE voudrai séparer ici deux choses. La première, je suis au courant sur la question des conformités. Il y a des choses qui ont été faites. Il faut continuer de travailler dans ce domaine. Nous en sommes conscients. Mais c'est à propos des nouveaux documents et au lieu de parler, je voudrai séparer un petit peu ce qu'on fait concernant la conformité. Ce qu'on a fait jusqu'à maintenant et ce que l'on veut dans un nouveau cadre. Moi, je m'inquiète parce que ici, il semble qu'on va avoir un régime beaucoup plus solide que celui qui était actuellement, ne place jusqu'à maintenant.

Donc, je voudrai vous demander de soutenir les spécifications d'exactitude. Soutenir les changements dans le RAA, de soutenir la direction qui a été prise jusqu'à maintenant et dire que cela va répondre aux soucis, résoudre les préoccupations que nous avons eu dans ces domaines là et donc s'il vous plait, il faut séparer les différents problèmes ici et ne pas tout mélanger.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Holly. Nous sommes en retard. Nous avons encore beaucoup de personnes qui veulent prendre la parole et donc les personnes qui doivent prendre la parole dans la dernière partie de notre réunion sont là. Je vais leur demander de prendre 10 minutes mais il nous faut continuer à avancer. S'il vous plait alors wolf ludfic vous avez la parole.

WOLF: J'ai remarqué qu'il y avait un nombre de remarques et de commentaires sur ma liste et je vais réduire cela à un seul commentaire vu les problèmes de temps que nous avons et ce serait que personnellement je regrette que le EUROALO pour un problème de compétences n'était pas en position pour pouvoir jouer un rôle plus actif, n'était pas capable de jouer un rôle plus actif dans les groupes de travail respectifs. Et vous savez que la confidentialité et les données de confidentialité ne sont pas vraiment les problèmes clés des préoccupations en Europe. J'ai suivi cette discussion de près. Ce ne sont pas des problèmes clés en Europe. J'ai une petite idée de la ligne de votre discussion mais j'ai eu un problème de temps et donc je n'ai pas pu participer activement et faire des commentaires personnelles dans ce domaines et avant de faire un

commentaire personnel, je voudrai savoir m'assurer qu'on exprime les préoccupations de ma région et je voudrai les connaitre d'abords ces préoccupations.

Donc, je regrette que nous n'ayons pas contribué à ce débat. Je le regrette mais ça ne veut pas dire que nous n'intéressons pas à cette discussion, au contraire. Mais il y a un point que je voudrai, un commentaire que je voudrai ajouter et pour conclure on constate avec de plus en plus de préoccupation que tout le débat actuellement en Europe est réutilisé par le service d'application de la loi. Il y a de plus en plus de personnes de la police européenne du secteur de la sécurité qui essayent de faire pression sur les membres du GAC pour les influencés et pour avoir une influence sur la prise de décision de dernière minute pour ajouter un peu plus de consistance au texte et dans le but de pouvoir ensuite appliquer certaines lois. Et peu être dans certains cas, violer le principe de protections de données personnelles qui existent en Europe.

Donc, on peut présenter cela. Je pense qu'il faudrait en tout cas le dire ici. Je pense que c'est important de le dire.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup Wolf. Maintenant, je voudrai demander des commentaires et des questions et s'il n'y en a pas, je vais demander à Carlton et Holly de continuer par mail. Alan Greenberg vous avez la parole.

ALAN GREENBERG:

Merci. Un petit commentaire. Je ne suis pas d'accord avec certains de mes collègues je dirai et y compris Olivier. Je suis parmi ceux qui se plaignent en permanence du nombre de document diffusés avant les réunion d'ICANN mais ce n'est pas un des problèmes que nous avons ici. Pour utiliser un terme de bases de données, les équipes ont choisi de nous donner entre trois et quatre visions des RAA pour nous montrer de façon différente et assez simple. Ce qui a changé depuis la dernière version.

Donc, une série de documents, ce sont des documents. Ce documents d'une trentaine de pages mais chaque document nous montre quels sont les points de contentieux, de dispute. Donc, c'est très utile. Ça permet de les lire facilement, de savoir ce qui est important, les changements qui ont été fait. Oui ce sont de documents assez lourds, assez long. Mais c'est vraiment très important de les lire.

Donc, bravo, c'est bien. Ils nous donnent une idée vraiment intéressante, une bonne idée pour pouvoir analyser ces documents. Quelque chose que nous n'avions pas auparavant.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND:

Je suis d'accord avec Alan, il y a une grande différence sur la façon dont vous nous avez fourni des documents.

ALAN GREENBERG:

Est-ce que je peux continuer? Ce qui n'a pas été dit dans cette discussion c'est que les nouvelles propositions de RAA sont beaucoup plus importantes que les documents préalables dans beaucoup de domaines parce que ça permet de faire des révisions futures des RAA.

Jusqu'à maintenant c'était à une jungle de données légales avec des opinions différentes. Il y a tellement de choses qui ont changé. Je pense que c'est tout à fait positif. Donc, il faut le dire. Les changements sont positifs et au niveau des bureaux d'enregistrements d'ICANN, je dois dire qu'il faut vraiment les féliciter.

Il y a beaucoup de travail qui a été fait et l'on demande aux bureaux d'enregistrements de prendre leurs responsabilités. Vraiment, il y a des différences qui ont été faites par rapport à ce qui a été fait auparavant et surtout je dirai que c'est une bouffée d'air pur. Ce n'est pas parfait, il y a encore beaucoup de choses qui manquent mais c'est tellement mieux que ce qu'on avait qu'auparavant et beaucoup de notions étaient très importantes pour nous et elles figurent dans ces textes.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Alan. Et ensuite [inaudible1:23:35].

SPEAKER: Merci. Je viens des Indes. Je voudrai faire un commentaire sur la présentation de Carlton. D'abord, je voudrai le remercier pour avoir dit que la question de la confidentialité ne signifie pas l'anonymat. Mais il y a certaines réglementations qui défendent l'anonymat. Donc, je pense qu'il faut comprendre ce que signifie la confidentialité.

Les enregistrements de domaines constituent une certaine confidentialité pour certaines données. Je vais vous donner un exemple. Par exemple, des pages jaunes, des modèles de téléphones qui existaient auparavant. Une fois qu'on a dit cela, maintenant, je pense que le concept de service de proxy de confidentialité a été mal utilisé

par les délinquants en général et je dirai que la meilleure façon de résoudre ce problème, le problème de la confidentialité n'est pas le même dans toutes les juridictions et donc la meilleure façon de traiter cela serait de faire des politiques, pour que ces politiques soient mondiales et qu'elles dépendent des politiques locales et qu'elles tiennent compte des politiques locales.

S'il vous plaît ralentissez un petit peu de façon à ce que les bureaux d'enregistrement et les registres ne puissent pas prendre de positions concernant les juridictions locales et en même temps, le droits de confidentialité doivent être respectés.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci [inaudible 1:25:23] vos commentaires seront notés. Parlez-en avec Carlton et on peut ensuite envoyer ces commentaires sur la liste de diffusion pour que tout le monde soit au courant. Bien, maintenant, nous avons les membres de la présidente du nom com et nous avons aussi le président du nom com élu et Alec et Cheryl sont là depuis un moment et nous avons aussi le président associé Adam Peak qui sont à mes cotés. Alec vous avez la parole.

ALEC: ça fait du bien de venir ici en tant qu'invité.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: On est en retard maintenant vous connaissez ce que c'est d'attendre jusqu' à ce qu'on vous reçoive. On s'excuse.

ALEC:

Non, j'espère de ne pas prendre trop de temps de votre pause pour le déjeuner qui est déjà assez courte. Mais pour le nom com 2013, on a 3 méthodes à vous présenter. D'une part, on a besoin de bon candidats, un candidat pour le directoire, pour le conseil de direction, pour ALAC, pour ccNSO, pour la GNSO et on en a besoin maintenant parce qu'on a une date butoir qui est le premier mai.

Donc, présentez vos candidats et suggérez aux personnes que vous croirez être bons candidats de se présenter. Jusqu'à présent, on n'a plus rien à faire. On ne peut inventer des candidats. Mais le deuxième message est de vous demander de nous aider à savoir ce que vous pensez par rapport aux genres de personnes que vous voudriez avoir, quels sont les compétences, les capacités des personnes que vous voudriez avoir non seulement pour ALAC mais aussi pour le conseil de direction et même pour le SO.

Sur l'écran, vous voyez le SOI. Donc, c'est la déclaration d'intérêt. Vous avez un lien là pour que vous remplissiez le formulaire. Ce n'est pas une réunion de cardinaux qui doivent choisir un Pape et puis le Pape va assumer comme personne illuminé. En fait, ce qu'on veut faire est de convaincre les gens que ce n'est pas un espace noir. Donc, notre réunion de départ à Toronto a porté le message de respect de la confidentialité des noms des candidats. Sans cette confidentialité on n'aurait pas de candidats. Mais on a besoin d'avoir la confidentialité des noms et ce pendant d'être publique.

Ce n'est pas une question de faire des processus privés et secrets. Donc, le processus est aussi ouvert que possible et les données sont secrètes. On l'a déployé de deux façons jusqu'à présent comme vous aurez vu. On

a commencé à publié des appels aux rapports immédiatement à la fin de chaque réunion. C'était une idée de Stéphane qui est ici et il a soumis la première version préliminaire de ce document et la réunion finale devra inclure l'accord de tous les membres de nom com, n'importe lequel regroupement qui vienne et des personnes qui sont ici, At-Large aussi bien sûr.

Et puis, on certaines ouvertes ici à Pékin. Je pense que c'est la première fois que ça ce fait. On a maintenue une réunion ouverte hier. C'était le sous comité de sensibilisation du nom com que Cheryl a présidé et aujourd'hui dans la salle 5 BC on aura aussi une réunion ouverte avec le nom com dans son ensemble. Vous êtes invités à participer si vous pouvez le faire. Donc, en définitif, c'est ce que je voulais vous dire et peut être que je pourrais demander à Cheryl de continuer.

CHERYL LANGDON-ORR:

Oui merci. Heureusement, j'ai été ravie de rentrer chez moi et de vous parler du profit de nos ressources. Ce que j'ai essayé de transmettre clairement aux groupes qui nous ont déjà visité et que j'essayerai de transmettre à toutes les personnes qui viendront nous voir aujourd'hui et demain et de penser de personne ou vous-mêmes pour ces postes de dirigeants. Mais qu'il ne faut pas penser seulement à des talons pour les postes d'ALAC.

Donc, si vous trouvez quelqu'un que vous croyez serait une personne parfaite en tant que personne indépendante pour le reste des organisations. Donc, la GNSO et la ccNSO, présenter leurs candidatures, proposez les au nom com qui va repasser les critères et on va voir si ces réunissent les compétences que l'on cherche au moins pour le conseil

de direction. Mais ce qu'on aussi mentionné lors d'une autre réunion avec les regroupements aujourd'hui et que je voulais partager avec vous puisqu'à At-large on est des opportunistes. Et c'est le fait qu'on veut trouver les dirigeants de la prochaine génération pour inclure les personnes plus jeunes de moins de 25 ans si possible qui travaillent dans ces positions, ces postes de dirigeants.

Ce sont des critères certainement celles nécessaires pour sélectionner des personnes pour le conseil de direction qui je crois vont revitaliser le comité consultatif At-Large. Si vous avez un vice représentant très jeune. Donc, malheureusement, toutes les cartes de visite qui étaient le meilleur des mécanismes pour pouvoir distribuer ces informations sont disparues et vous trouverez ces brochures là. Vous pouvez en demander à Heidi si vous en avez l'occasion. Servez vous de ces cartes. J'espère que ça vous aidera à communiquer avec nous et on veut savoir aussi quel est votre avis par rapport aux compétences et aux capacités particulières que vous croyez qu'elle vous manque ici à ALAC.

Et les filtres appliqués à chaque fois pour chaque élection sont différents. Donc si vous connaissez quelqu'un qui s'est déjà présenté comme candidat pour d'autre position, encouragez-les à le refaire cette année et l'année prochaine bien sûr. Ceci ne mesure pas votre qualité d'individu mais c'est le reflet des critères dont on se sert chaque année. Donc passez ce message aux personnes, on vous en saura reconnaissant. Les critères que vous voudrez que l'on sache seraient utiles lorsque vous répondrez les questions. Monsieur le président, mais je voudrai aussi vous dans ma capacité de probable présidente du nom com de l'année dernière de m'envoyer des candidats.

Vous m'avez envoyé 5 de chaque région, je vous le remercie. Je veux féliciter vraiment le travail que chacun a fait mais il faut que vous en fassiez davantage. Il ya des gens dans vos communautés qui sont bons et qui appartiennent au contexte de la société civile en même temps. Nous avons besoin d'avoir des personnes qui l'accès aussi aux hautes échelles du monde commercial et des sociétés.

Donc, je vous demande de m'envoyer au moins quelques personnes qui aient de l'expérience du monde privé, que ce soit des officier hiérarchiques qui étaient des officiers d'informations en chef, des officiers financiers en chef. Je veux ce niveau de chef parce que les personnes dont on a besoin c'est des personnes qui dirigent ce genre de société. Je ne veux pas avoir 5 mais un. C'est un groupe qui travaille beaucoup au sein de nom com. Ils vont beaucoup travaillé pour que tout soit fait de façon transparente. Nous avons besoin d'avoir accès à ces niveaux. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: avant de continuer, je vais vérifier avec les interprètes s'ils veulent continuer 5 minutes de plus, 10 minutes, 15. Ok, bon 10 minutes. Je vais dire 30, 20,10 mais en tout cas merci. Et on s'excuse de ce retard. J'ai quelques commentaires à faire par rapport à la publication des cartes de rapports du nom com. Je n'aime pas devoir féliciter de Stéphane. En tout cas, on lui remercie de cette idée qui est excellente. Je pris aux membres du nom com puisqu'on a présenté des candidats de chaque région et donc on voudrait que chaque personne soit mise dans la liste de son RALO et il faudrait que vous trouviez la façon de l'envoyez à la liste d'ALAC aussi parce qu'il a été membre d'ALAC.

Puisqu'on a tant de listes, on vaudrait le partager autant que possible. Par rapport à ce que Cheryl a dit, on en prend note merci et on vous passera la parole à ce point là si vous avez des questions à moins qu'Alec veut ajouter quelque chose. Alors, Adam.

ADAM PEAK:

je m'excuse, je serai bref. Je m'excuse de vous interrompre, je suis le président associé. En ce moment, je comprends que toi Matt contrôle les écrans. Donc, est ce qu'on pourrait ajouter un mot pour que ce soit nom-com.icann.org. Il faudrait que ce soit clair. Donc saisie barre apply et ça vous emmène directement au formulaire à la déclaration d'intérêt et le formulaire de candidature de la déclaration d'intérêt. C'est un formulaire en ligne. Mais lorsque vous saisissez les informations, ça ne va pas les garder. On s'en excuse. Donc, répondez aux questions hors ligne pour les remplir plus tard pour ne pas perdre vos informations.

Il faut qu'on revienne au site du nom com et au lieu d'ajouter apply après la barre, il faut faire barre suggest et c'est ce que vous pouvez faire aux autres, à vos amis. On aimerait bien que vous le faisiez. Donc, pensez aux personnes que vous voulez voir à ALAC et des gens que vous connaissez dans votre vie personnelle et professionnelle que vous voudriez voir à la ccNSO ou la GNSO. Donc, vous pouvez recommander des personnes. Vous pouvez le faire de façon anonyme ou avec vos noms pour qu'ils sachent que c'était vous ils avaient recommandé et les gens en fait aiment bien que quelqu'un pense qui sont suffisamment bons pour quelque chose et pour se présenter comme candidat.

On a vous a laissé deux choix, vous présentez comme candidat vous-même et puis suggérer d'autres personnes pour encourager une autre personne. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Adams. J'ai fait partie du nom com. En fait, il y a une personne aussi qui à été. A l'époque, un des commentaires qu'on a entendu dire étaient qui connaissez vous en tant qu'exécutif, qui remplissait ces formulaires en ligne. Ça fait beaucoup de temps de cela, mais on a une liste ici. Donc, Jean-Jacques ira d'abord.

JEAN JACQUES SUBRENAT: Merci monsieur le président. J'ai une question et selon la réponse, je pourrai avoir un commentaire aussi et la question est pour lui et son équipe. En 2009, le conseil de direction ou certains membres du conseil ont recommandé au nom com de demander au conseil d'administration quel est le profil exact des personnes qu'ils souhaiteraient avoir dans le conseil de directions et je me demande quel était le statut en ce moment de cette recommandation si vous devez demandez au directoire quel est le profil des membres qu'ils souhaitent avoir ou alors si vous le faites indépendamment, je pourrais avoir un commentaire là-dessus.

SPEAKER: On a un profil qui vient du conseil et on a un profil de tous les regroupements et finalement on est un comité indépendant et on prend nos propres décisions. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci. Nous avons d’abord une réponse de Stéphane van Gilder sur un autre commentaire.

STEFAN van GILDER: Merci Olivier, j’appartiens à nom com et je voulais aborder sur ce que tu as dit sur le formulaire en ligne pour que vous compreniez le travail qu’on fait. Bien sûr, on savait qu’on essayait de sensibiliser les gens et recruter la communauté mais on sentait que ce n’était pas assez. Donc, on a cherché un cabinet professionnel de recrutement pour qu’il nous aide et ils nous on fait le même commentaire que vous.

Le fait que la déclaration d’intérêt était un problème potentiel et que pour le niveau de candidat qu’on cherchait, ça pourrait être très difficile de les faire remplir un formulaire en ligne avec les déclarations d’intérêts et on leur a expliqué que tous les candidats doivent agir de la même façon et passer par le même processus et si certains candidats doivent remplir cette déclaration, ils doivent tous le faire.

Donc, ce qu’on a conclu avec eux c’était très utile pour nous en tant que nom com et dans leurs guides pour nous aider et attirer de nouveaux candidats c’est que le processus pour la déclaration d’IDN ne vient pas tout de suite. En fait, il faut le remplir que si on trouve que le candidat a un profil de sélectionner potentiel du nom com. Et on sait que c’est un problème. En ce moment, le nom com, je crois, est en train de passer par deux processus. D’une part comme Urio a dit, on devient plus transparents et d’autre part on essaye de le faire plus accessible pour les candidats. C’est ce que vous devez comprendre. Merci.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Je pense que tu parle de la transformation de nom-com. Icann. org envers un autre domaine. C'est ça. Izumi?

IZUMI: Merci. Je comprends qu'on ne peut pas garder les données sur le formulaire à ce point là mais notre bureau de taxe du gouvernement japonais garde nous données de cette année que j'ai déjà présenté et les données de l'année dernière. Si vous les saisissez correctement. Comme myicann.org et vous pouvez modifier les parties que vous voulez. J'ai envoyé cinq ou sept candidatures dans le passé.

A chaque fois, il fallait faire couper, copier coller et je ne le fais plus. Et si vous voulez en même temps le faire en tant que formulaire PDF, on peut le faire hors ligne et l'envoyer plus tard. Il y a d'autres moyens de compléter ce que vous avez publié et je vais dire en même temps que je voudrai que l'on partage ce genre de nom com de ce formulaire avec Facebook, Twitter ou quoi que ce soit pour que des autres gens puissent y accéder et le connaitre. Il y a de nouveaux outils en ce moment.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci Izumi. Avant de continuer avec Cheryl, je pense que les interprètes devraient partir déjeuner s'ils veulent bien. Merci aux interprètes donc. Et les deux dernières minutes alors 2 ou 3 minutes de cette discussions ne seront pas interprétés mais c'est Cheryl qui parlé de toute façon. Donc Cheryl vous avez la parole.

CHERYL LANGDON-ORR: Merci monsieur le président. Merci de ce commentaire.